

Campagne de lutte contre les invasives en bord de cours d'eau : exemple en Dyle-Gette



JÉRÉMIE GUYON

J.GUYON@CRDG.BE

CONTRAT DE RIVIÈRE DYLE-GETTE

(HTTP://WWW.CRDG.BE)



Jérémie Guyon



Plusieurs chantiers de lutte contre la balsamine de l'Himalaya et contre la berce du Caucase ont été réalisés en 2010 le long de certains cours d'eau du bassin Dyle-Gette. Différentes formules ont été envisagées, avec différents partenaires, mais tous ces chantiers ont été concertés en amont et choisis en fonction de leur degré de pertinence à plus grande échelle. Au final, 14 chantiers ont été initiés et devront être reconduits annuellement sur une période minimale de 3 ans pour les balsamines et 5 ans pour les berces. Plusieurs passages dans l'année étaient nécessaires, ce qui a pu rendre ces chantiers relativement fastidieux.

Cet article vise à passer en revue les différentes étapes à franchir pour la mise en œuvre d'une campagne de lutte contre les plantes invasives en bord de cours d'eau.

Pour mettre en place cette campagne de lutte contre la balsamine et la berce, il a tout d'abord fallu établir une stratégie de gestion pour le territoire concerné.

Stratégie de gestion... de l'importance d'un inventaire préalable

Pour pouvoir définir cette stratégie, la réalisation d'un inventaire de terrain était absolument nécessaire avant toute action à grande échelle.

Cette étape, d'une grande importance, a permis d'organiser et de planifier au mieux le plan de lutte. En effet, une connaissance la plus approfondie possible des lieux et de l'état de l'invasion est un avantage certain pour être le plus efficace possible. Il faut en

effet pouvoir estimer la main d'œuvre nécessaire, qu'il s'agisse de bénévoles ou de professionnels, et donc le budget à allouer pour cette action. Il faut pouvoir établir des échéances et organiser les temps de travail. Il est également important de disposer d'une vue d'ensemble pour pouvoir définir quelles zones sont à traiter en priorité (zone amont des cours d'eau, zone de forte contamination). De plus, l'inventaire permet de mettre en évidence les zones « saines » qui doivent être surveillées avec beaucoup d'attention par la suite afin d'éviter toute contamination. Cet inventaire doit donc être le plus précis et le plus exhaustif possible, sous peine de sous-estimer l'état d'invasion et donc biaiser la future planification de la lutte.

Il est toutefois important de noter que l'inventaire n'est pas immuable. Chaque année la répartition des foyers envahis se modifie au gré des dispersions : de nou-

veaux foyers apparaissent, d'autres se déplacent, grandissent ou disparaissent.

Au terme des 2 premières années de recensement, les premiers résultats, même partiels, permettaient déjà de cibler des zones d'action prioritaires où une éradication s'avérerait pertinente (cf carte inventaire).

La masse d'eau de la Lasne était entièrement couverte ainsi que plusieurs affluents situés en tête de bassin. Il est en effet très important dans ce genre de gestion, en bord de cours d'eau, de bien respecter la logique amont-aval. Les cours d'eau sont un des vecteurs de dispersion les plus reconnus pour les semences d'espèces invasives ; il sera dès lors moins efficace et pertinent de passer du temps à mener des actions d'éradication dans des zones situées en aval du bassin si aucune opération d'éradication n'est également menée au niveau des zones amont qui y sont liées. A grande échelle, une approche par (micro-) bassin versant est donc essentielle !

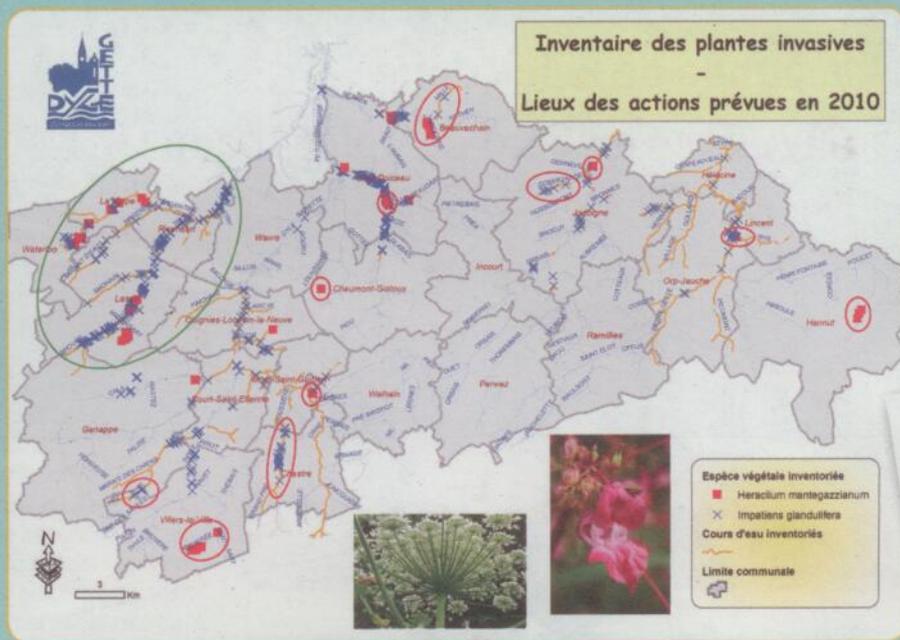
Stratégie de gestion... la concertation

Une fois les zones où agir identifiées et les méthodes d'éradication à utiliser connues (consulter les liens en dernière page pour en savoir plus), il a fallu décider de la répartition des tâches. Les cours d'eau ont cette particularité d'être classés en différentes catégories (4 au total) avec autant de gestionnaires et donc d'administrations différentes à faire adhérer au projet.

C'est ainsi qu'après plusieurs réunions de concertations et de nombreux échanges pour se mettre d'accord sur qui fait quoi, 2 types d'approche ont pu être proposés :

- un vaste chantier sur une masse d'eau entière, soit une longueur d'environ 45 km. Une entreprise privée a été embauchée pour mener à bien la lutte ;
- une série de chantiers de moindre ampleur, répartis en divers endroits dans le bassin (affluents ou zone amont de grand cours d'eau). Dans un souci de sensibilisation, ces chantiers étaient plutôt confiés à des acteurs locaux type associations ou administrations gestionnaires, et parfois même à des privés.

L'objectif de la campagne était double. D'une part nous voulions tester si l'éradication de ces plantes était effectivement possible dans les délais indiqués. D'autre part nous souhaitions susciter des collaborations via un projet pilote et ainsi fédérer des initiatives dans les années à venir de manière à accroître la lutte.



| COURS D'EAU / LIEU | DISTANCE | MAÎTRE D'ŒUVRE OU PARTENARIAT |
|--------------------------|----------|---|
| Argentine | 10,7 km | CRDG - Floreco sprl - Communes - Province du Brabant wallon |
| Coulant d'eau / Mazerine | 7,9 km | CRDG - Floreco sprl - Communes - Province du Brabant wallon |
| Lasne | 4,5 km | CRDG - Floreco sprl - Commune - Province du Brabant wallon |
| Broues | 1 km | CRDG - Floreco sprl - Commune - Province du Brabant wallon |
| Smohain | 5,8 km | CRDG - Floreco sprl - Commune - Province du Brabant wallon |
| Ru Milhoux | 1,5 km | CRDG - Floreco sprl - Commune - Province du Brabant wallon |
| « Ri Catoria » | 1 km | CRDG - Floreco sprl - Commune - Province du Brabant wallon |
| Train | Ponctuel | SPW - DCENN |
| Orne | Ponctuel | SPW - DCENN |
| Grande Gette | Ponctuel | SPW - DCENN |
| Poucet | Ponctuel | Province de Liège |
| Pécherée | Ponctuel | Commune - Riverains |
| Nodebais | Ponctuel | Commune |
| Bacquelaine | 1 km | Commune de Lincet |
| Houssière | < 5 km | Commune - Bénévoles |
| Mille | 2 km | AEB - Commune |
| Gobertange | 2,5 km | CRABE (ouvriers de la nature) - Commune |
| Lasne | 0,9 km | Natagora - GSK* |
| Hé | 0,8 km | CRDG - Syndicat d'initiative - CADEV - GSK* - Commune |
| Sentier botanique** | Ponctuel | Commune |

* Dans le cadre d'un contrat avec la Banque du Temps / ** Hors cours d'eau

LISTE DES ABRÉVIATIONS :

CRDG : Contrat de rivière Dyle-Gette / **SPW - DCENN** : Service public de Wallonie - Direction des cours d'eau non navigables (gestionnaire 1^{ère} catégorie) / **AEB** : Action Environnement Beauvechain / **CRABE** : Coopération, recherche et animation dans le Brabant wallon de l'Est / **GSK** : GlaxoSmithKline / **CADEV** : Comité d'Action pour la Défense de l'Environnement à Villers-la-Ville

Au final, pour cette première année, ce ne fut pas moins de 21 partenaires qui ont été mobilisés dans le cadre de la campagne, sans compter les dizaines de propriétaires riverains et autres citoyens qui ont mis la main à la pâte (tableau).

Stratégie de gestion... organisation pratique

Pour le côté pratique, outre les dates de gestion conseillées, le nombre de passage

sur site ou la méthode d'éradication prescrite, voici quelques aspects qu'il est très important de ne pas négliger.

Volet communication

Avant la mise en œuvre des chantiers, des briefings de terrains et des formations ont été dispensés afin d'organiser au mieux le temps de travail et les équipes. Les acteurs de terrains ont également été formés aux techniques de gestion. De même, une large campagne de sensibilisation a

également été organisée localement pour informer les riverains ne serait-ce que de la présence de ces plantes dans leur environnement et des risques qui leur sont liés. Ce fut également le moyen de les informer sur l'existence, en divers endroits, de chantiers de gestion ciblés contre ces mêmes plantes et de gagner leur participation à l'effort ou l'accès à leur propriété.

Un dépliant « toutes-boîtes » (extrait ci-contre) avait été conçu en ce sens et distribué aux environs des lieux des chantiers quelques jours avant l'arrivée des équipes de terrain. En outre, dans la majorité des cas et quand c'était possible, les riverains directement concernés ont été prévenus personnellement du passage des équipes de terrain sur leurs propriétés.

Une couverture médiatique a également été assurée. Cet axe de communication fut très utile car il a permis de toucher un grand nombre de personnes supplémentaires qui, parfois, nous ont même contacté pour nous signaler des populations non reprises dans les inventaires.

Volet organisation et suivi in situ

Côté organisation, coordonner tout ce beau petit monde n'est pas une sinécure et demande du temps et de la disponibilité. Comme dit plus haut, un grand nombre de visites de terrain et de multiples contacts ont été nécessaires avant le lancement de la campagne. En cours de route, un suivi régulier de l'avancement des chantiers et/ou une présence sporadique s'avère également nécessaire. Cela permet de s'assurer du bon respect des consignes et de l'exhaustivité des éradications, car on a beau s'attarder dessus lors des briefings, ce n'est pas toujours appliqué avec soin sur le terrain. En outre, cela permet aussi d'entretenir une certaine motivation au sein des équipes de terrain et des collaborateurs communaux.

Résidus de gestion

En outre, notamment dans le Brabant wallon, beaucoup de terrains sont privatisés autour des rivières : l'autorisation d'accès aux propriétés privées peut s'avérer être un véritable obstacle dans ce genre d'opération. Le devenir des résidus de gestion peut également poser problème dans ce contexte-là. En effet, si éradiquer ces plantes est néces-

QUE FAIRE DES RÉSIDUS DE GESTION ?

Dans tous les cas (sauf pour les chantiers gérés par la Province et la Région), le soutien des services communaux pour l'exportation des résidus de gestion a été jugé indispensable. En pratique, il était prévu que les équipes de terrain arrachent les plantes et les regroupent au fur et à mesure en bord de voirie de manière à ce qu'un véhicule puisse facilement les prélever et les exporter. Les plantes étaient alors soit stockées en lieu sûr, hors zone inondable, pour assurer un séchage optimal, soit incinérées. Cette procédure générale restait toutefois adaptable en fonction des besoins et des possibilités locales (des auxiliaires inattendus sont même venues apporter leur aide, illustration 3).



Jerémie Guyon

saire, il faut également faire très attention aux résidus, sous peine de faire pis que bien. Il a donc fallu concilier les différents enjeux locaux pour arriver à une solution acceptable par tous (voir encadré).

Bilan et perspectives

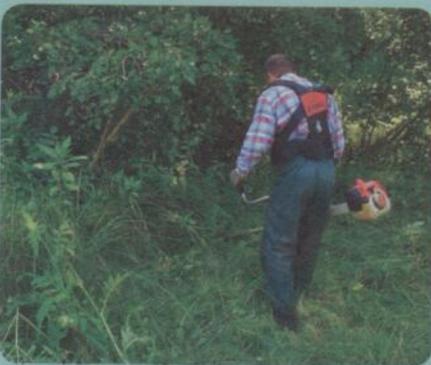
Au final, cette première année de gestion a été très riche en apprentissage. La lutte en tant que telle, là où elle a été bien faite, a été très efficace. Lors des tournées de vérification très peu de plantes étaient encore en place et donc très peu de semences auront été produites cette année.

- Au niveau spécifique, l'utilisation, quand le terrain s'y prêtait, d'une mini pelle (ci-dessous, en haut à gauche) pour traiter la berce a été beaucoup plus efficace que

la coupe manuelle sous le collet. En effet, le fait de retirer une grande partie de la terre au pied de la plante semble éliminer une bonne proportion de la banque de graines. À ces endroits, aucune repousse n'a été observée lors des contrôles ultérieurs comparativement aux endroits où seule la bêche a pu être utilisée. Concernant la balsamine, la pratique de la fauche avec une débroussailleuse (ci-dessous, en bas à gauche) s'est également révélée plus efficace et plus rapide que l'arrachage manuel, notamment en milieu dense (ci-dessous, à droite). Bien que cette dernière façon de faire soit plus sélective, on passe plus facilement à côté de petites pousses perdues au milieu de la végétation. Toutefois, l'utilisation d'une débroussailleuse, pour cet aspect sélectivité, devrait rester l'exception et à considérer au cas par cas en fonction du degré d'envahissement de la zone.



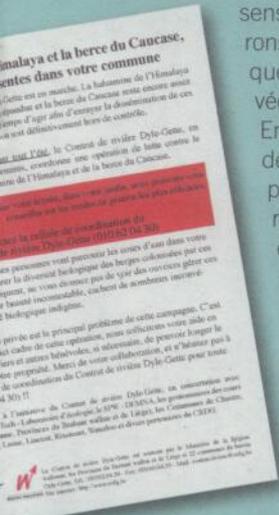
Jerémie Guyon



Jerémie Guyon



Jerémie Guyon



- Le déroulement pratique de la campagne a également permis de bien mettre en exergue l'importance d'un bon inventaire préalable. En effet, dans le cas particulier des cours d'eau de nombreuses plantes peuvent se trouver disséminées ou même concentrées en divers endroits dans le lit majeur, notamment à cause des phénomènes d'inondation. Or lors de la réalisation de l'inventaire, beaucoup d'observateurs se sont concentrés sur les berges du cours d'eau, sans vérifier les alentours immédiats. Cela a entraîné une sous-estimation de l'état d'invasion qui couplée aux difficultés de progression par endroits (terrain accidenté) ont conduit à des retards dans le planning et donc à l'incapacité d'achever le linéaire voulu. Un inventaire complet du lit majeur et un entretien préalable des lieux accidentés pourraient permettre de résoudre ces problèmes.
- Le manque d'autonomie de certaines équipes de terrain et un mauvais respect des consignes ou des plannings de chantier n'ont également pas permis

d'être efficace en tous points. Une partie du travail sera donc à recommencer car des semences ont été produites. Si le responsable ne peut rester toute la durée du chantier, il est donc très important de prendre son temps pour bien expliquer aux équipes ce que l'on attend d'elles sur le terrain. L'intervention du responsable du projet ne devrait être requise qu'occasionnellement pour vérifier son bon déroulement.

- Alors que l'accès à la propriété a été un problème lors d'opérations de gestion ailleurs en Wallonie, cela n'a pas été le cas lors de cette campagne. Au final, seul un propriétaire a refusé l'accès à son domaine. Il est probable que cela pourra avoir des conséquences pour la suite (production de semences) mais dans l'ensemble, les équipes de terrain étaient très bien reçues, les gens étant contents du service qu'on leur rendait. Notons en effet, qu'en l'absence de réglementation en la matière, on ne peut compter que sur la bonne volonté des personnes. La mise en place de règlements communaux spécifiques devrait

ET CÔTÉ BUDGET ?

Il faut savoir que ça coûte cher, surtout si l'on a de grandes surfaces à gérer et que l'on est amené à faire appel à une entreprise extérieure. Les petites zones peuvent par contre être gérées en interne en faisant appel à des bénévoles.

C'est notamment pour cette raison et compte tenu des problèmes évoqués par ailleurs que seuls 36 km sur les 45 km ont pu être traités au niveau du chantier sur la masse d'eau de la Lasne. Pour outrepasser ce problème, il a été décidé à l'avenir de tronçonner le réseau hydrographique et de faire intervenir différents acteurs sur le terrain de manière synchrone. Espérons que cela permettra de traiter l'ensemble de la zone plus efficacement.

permettre de faciliter la lutte les années prochaines.

Dans tous les cas, l'exemple initié en 2010 a suscité l'engouement de nombreux partenaires prêts à s'engouffrer dans la brèche. Les surfaces gérées en Dyle-Gette seront donc plus nombreuses au fil des ans.

Les Brèves...

A la découverte de la Montagne Saint-Pierre, un des sites d'action du Life Hélianthème

Ce samedi 18 juin,

le Département Conservation de Natagora vous invite à la prochaine

JOURNÉE DES GESTIONNAIRES.

Cette journée se tiendra au sein du périmètre d'action du projet Life-Hélianthème et sera l'occasion de découvrir les actions menées dans le cadre de ce projet pour la protection et la restauration des pelouses sèches et rochers du bassin de l'Ourthe et de la Montagne Saint-Pierre.

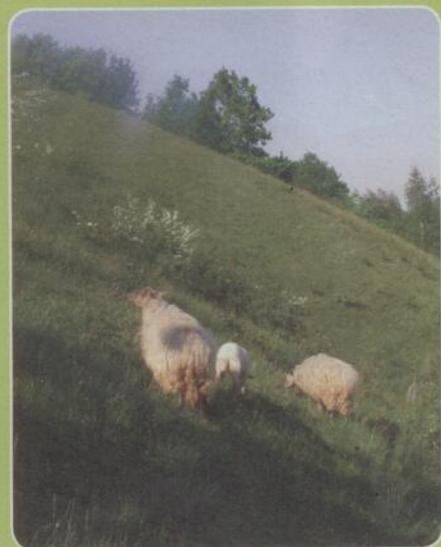
AU PROGRAMME :

- 9h30 :** accueil - café
- 10h :** exposés en salle : présentation du projet Life Hélianthème et de la réserve naturelle de la Montagne Saint-Pierre - questions-réponses
- 12h :** apéro et repas offerts par le Life
- 13h30 :** visite de la réserve naturelle de la Montagne Saint-Pierre (fin vers 16h30)

LIEU : Maison de la Montagne Saint-Pierre (à côté de l'église), Place du Roi Albert à 4600 Lanaye (Visé)

Pour des raisons d'organisation, **la réservation est obligatoire**, pour le 10 juin au plus tard auprès d'Isabelle Mespouille : isabelle.mespouille@natagora.be ou 081/390 738.

Participation
GRATUITE



Rudi Vanherck

Quelques
références WEB
utiles...

WWW.

- Forum belge sur les espèces invasives – liste et description des espèces invasives en Belgique : <http://ias.biodiversity.be>
- Cellule d'appui à la gestion des invasives de l'Unité Biodiversité et Paysage – Agro-Bio Tech Gembloux – fiches de gestion pour plusieurs espèces invasives : <http://www.fsagx.ac.be/ec/gestioninvasives/Pages/Doc-dispo.htm>
- Life AlterIAS : <http://www.alterias.be/fr/>

Cette feuille de contact est une publication du département Conservation de Natagora.

Tél. : 081/390 720 – fax : 081/390 721 – @ : info@natagora.be – Site internet : <http://www.natagora.be>

Editeur responsable : Joëlle Huysecom, rue Nanon, 98 – 5000 Namur | Rédaction : Julien Taymans (081/390 733 – julien.taymans@natagora.be)

Mise en page : Christophe Collas | Impression : ADPRESS, Seraing | Tirage : 750 ex.

Ont collaboré à ce numéro : Etienne Branquart, Christophe Collas, Emmanuel Delbart, Gwenn Frisson, Jérémie Guyon, Mathieu Halford, Pascal Hauteclair, Joëlle Huysecom, Grégory Mahy, Jean-Luc Mairesse, Julien Piqueray, Vincent Swinnen, Julien Taymans et Sonia Vanderhoeven.

Nous tenons également à remercier pour leurs photographies : John Brandauer, Etienne Branquart, Contrat de Rivière de l'Ambève, Contrat de rivière de l'Ourthe, Zygmunt Dajdok, Emmanuel Delbart, M. Filipone, Steve Guttman, Jérémie Guyon, Mathieu Halford, Pascal Hauteclair, Jean-Luc Mairesse, Julien Piqueray et Julien Taymans.